

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 5 décembre 2019**

**Rapporteur :  
Monsieur Christian  
CORROLLER**

**N° 50**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 13/12/2019  
- la transmission au contrôle de légalité le : 11/12/2019  
(accusé de réception du 11/12/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subvention à l'association Objectif Emploi Solidarité**

**Quimper Bretagne Occidentale souhaite poursuivre son effort en matière d'insertion par le versement d'une subvention à l'association Objectif Emploi Solidarité. Cette aide d'un montant total de 22 100 € est destinée à favoriser l'accompagnement des publics en insertion habitant sur le territoire de l'agglomération.**

Objectif Emploi Solidarité (OES) gère deux dispositifs d'insertion ; elle est à la fois association intermédiaire (mise à disposition de personnes auprès de demandeurs) et chantier d'insertion (entretiens d'espaces verts). En 2018, sur ces deux dispositifs, l'association a salarié 183 personnes.

En 2018, l'association intermédiaire a permis la réalisation de 25 420 heures de mise à disposition auprès de clients-adhérents (entretien de jardins, emplois de ménage, emplois du bâtiment, entretien de locaux), ce qui représente une activité pour 100 personnes mises à disposition pour un total de 15,81 ETP. Les salariés de ce dispositif sont majoritairement des femmes (63 %). Parmi les 20 sorties du dispositif en 2018, 11 sorties sont dites « dynamiques » parmi lesquelles 5 CDI, 3 CDD ≥ 6 mois, 1 CDD < 6 mois, 1 CDD d'insertion dans une autre structure de l'insertion par l'activité économique.

OES gère par ailleurs 5 chantiers d'insertion d'entretien d'espaces verts pour différents donneurs d'ordre (communes, CCAS, EPCI, Conseil départemental...). En 2018, 83 personnes ont été salariées sur ce dispositifs pour un total de 23,9 ETP. Il s'agit essentiellement d'hommes (87 %). Parmi les 36 sorties du dispositif en 2018, 19 sorties sont dites « dynamiques » parmi lesquelles 2 CDI, 2 créations ou reprises d'entreprise, 5 CDD ≥ 6 mois, 2 CDD < 6 mois, 1 CCDI dans une autre structure de l'insertion par l'activité économique, 6 entrées en formation qualifiante.

Depuis 2011 et la création d'ACTIFE (Action Territoriale pour l'Insertion, la Formation et l'Emploi), Quimper Bretagne Occidentale a signé une convention de partenariat

avec diverses structures d'insertion. Une aide leur est allouée afin de favoriser l'accompagnement des publics en insertion habitant sur le territoire de l'agglomération, ces structures s'engageant à collaborer avec ACTIFE en réservant des places pour des personnes suivies par l'association.

Il est proposé de reconduire ce dispositif au bénéfice de l'association Objectif Emploi Solidarité dans le cadre de la compétence insertion de Quimper Bretagne Occidentale en lui accordant une subvention de 9 600 € pour 8 places réservées à des personnes orientées par ACTIFE et domiciliées sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale (imputation budgétaire : 523 6574 900).

Par ailleurs, il est proposé d'accorder à Objectif Emploi Solidarité une subvention de 12 500 € en participation à ses charges locatives du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2019 (imputation budgétaire : 523 6574 900). L'association jusqu'alors locataire au 71 avenue Jacques Le Viol à Quimper est désormais propriétaire rue du Stade, zone de Kerhuel à Quimper.

\*\*\*

Après avoir délibéré, MM. Didier LENNON, Jean-Hubert PETILLON et André GUENEGAN (au nom du pouvoir reçu de Mme Claire LEVRY-GERARD) ne prenant pas part aux délibérations, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président :

- 1 - à signer la convention de partenariat avec Objectif Emploi Solidarité ;
- 2 – à verser les subventions.